Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/01/2023

PIERER NEW MOBILITY FRANCE SAS PIERER New-Mobility GMBH rappelle VAE RAYMON, GASGAS, HUSQVARNA équipés de frein Clarks



- Noms des modèles ou références concernés : **HUSQVARNA EC1 et EC3/ GASGAS Trekking 2,0 Wave, Gent/ GASGAS Crosscountry 1.0 et 2.0/ RAYMON Tourray E 3.0 Gent/ RAYMON Crossray E 3.0 + 5.0 + 6.0/ RAYMON Hardray E 1.0 + 3.0 + 4.0 + 6.0/ RAYMON Tourray E 5.0 + 6.0/ RAYMON Cityray E 1.0.**
- Marque : **RAYMON, GASGAS, HUSQVARNA**
- **GTIN 9010654006779 Lot voir liste des produits en pièce jointe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2022 au 31/12/2023**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **L'ensemble des distributeurs de la marque peut être identifier via le site interne de la marque (rubrique distributeurs)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Afin de garantir la durabilité du système de frein, PIERER Mobility ordonne le remplacement des freins Clarks sur les véhicules susmentionnés.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Afin de garantir la durabilité du système de frein, PIERER Mobility ordonne le remplacement des freins Clarks sur les véhicules susmentionnés.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 31 décembre 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre